



SOLEV

EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE EN ECONOMIE DE LA FONCTIONNALITE

Réduction des impacts de la faune et de la flore sur les rames de train

Activité

*Création et entretien de jardins
Entretien des grandes infrastructures
Réhabilitation de carrières (génie
écologique)
Clientèle d'entreprises et collectivités
(Marchés publics et privés)*

Localisation

*Provence-Alpes-Côte d'Azur
Carpentras (siège social)
Nîmes et Lyon (agences)
Le territoire d'activité correspond au quart
Sud-Est de la France*

Effectif / Chiffre d'affaires

*35 personnes
CA : 2,2 millions d'euros en 2019*

Dirigeant

Quentin Lefauchaux, PDG

Date d'entrée dans la démarche

Economie de la fonctionnalité
*Année de lancement : 2016
Participation à l'action collective
« Sagacité », dans le Vaucluse, avec un
accompagnement par la SCIC Immaterra.*

Pourquoi l'économie de la fonctionnalité ?

Membre du Centre des Jeunes Dirigeants (CJD), Quentin Lefauchaux, dirigeant de SOLEV, entreprise de paysage et d'espaces verts, a suivi en 2016 le parcours d'accompagnement COPERNIC qui lui a ouvert la voie à une remise à plat de sa stratégie sur l'ensemble de la démarche entrepreneuriale, allant du management interne à la relation client.

Peu après, SOLEV contractualisait sur un nouveau marché, l'entretien des emprises linéaires des voies SNCF. L'ampleur de ce marché nécessitait de profondes évolutions dans l'organisation et ouvrait la possibilité d'une réflexion sur une évolution du modèle économique.

Au même moment, le club d'entrepreneurs avignonnais Sagacité lançait, avec le concours de la SCIC Immaterra, une action collective vers l'économie de la fonctionnalité. Le calendrier de la démarche d'accompagnement proposée par Sagacité étant compatible avec la montée en puissance de la nouvelle offre pour SNCF réseau, Quentin Lefauchaux n'a pas hésité à s'appuyer sur la dynamique collective de la démarche d'accompagnement et les compétences apportées par la SCIC Immaterra pour faire mûrir sa nouvelle offre.

Résultats et effets constatés

Offre et modèle de revenus

Un travail important a été accompli dans la reformulation de la « raison d'être de l'entreprise » : mettre en avant l'écoute du besoin, l'innovation des solutions, l'individualisation de la relation client, ainsi que le respect du vivant et de la nature. La délivrance du service repose ainsi beaucoup plus sur l'expertise et le travail humain que sur la mobilisation d'équipements techniques, et se traduit concrètement par une approche d'écoconception des services, par exemple sur les consommations d'eau et de carburants. Libellé en terme d'entretien des abords des voies grande vitesse, le marché SNCF avait en fait comme véritable objet la prévention des impacts faune / flore sur les rames TGV. Ainsi, alors que l'offre traditionnelle répondait en métriques de linéaires traités, l'approche en EF porte sur la réduction effective des impacts. Utilisant la connaissance des lieux à risque pour y focaliser les efforts, elle assure un suivi plus efficace des clôtures et des emprises végétalisées des abords de voies.

Offre et modèle de revenus (suite)

Le principe d'un partage des coûts évités - dégâts matériels sur les trains, impacts financiers des retards occasionnés, indemnités des voyageurs, etc, qui peuvent être considérables - a été envisagé dans le cadre d'une procédure de dialogue compétitif. Cette hypothèse a finalement été abandonnée à l'issue de la procédure, à l'initiative de SNCF Réseau. Toutefois, les gains de productivités et les économies réalisées (par exemple sur les déplacements évités) sont dès aujourd'hui partagées en toute transparence entre SNCF réseau et SOLEV, et un suivi des performances a permis de constater la division par deux des incidents impactant le trafic TGV sur la zone d'intervention de SOLEV, alors que cette incidence est en augmentation partout ailleurs.

L'étape suivante sera une approche entièrement fondée sur la performance, avec un objectif de zéro interruption du trafic lié à un impact faune/flore. Des innovations techniques (détection de mouvement, fibre optique, etc.) et une nouvelle organisation du travail reposant sur une large autonomie des opérateurs permettront d'atteindre ces objectifs.

Partenariat, coopération et partage de la valeur

La culture de la RSE et de la coopération reste insuffisamment diffusée dans le secteur. SOLEV conduit une réflexion vers une approche intégrée innovation / RSE, avec un accompagnement des fournisseurs pour réduire progressivement ce retard.

Production et travail

En renforçant la relation d'écoute et de confiance vis-à-vis du client, les transformations engagées contribuent à donner plus de sens au travail, avec un effet notable sur la motivation et la reconnaissance. La délivrance des prestations repose aujourd'hui sur une très large délégation, dans une approche globale et une recherche d'efficacité. La technicité du métier a dû évoluer au-delà des compétences traditionnelles de jardinier / paysagiste, incluant notamment les relevés de terrain (indices de passage de faune, etc.) et la surveillance des clôtures. La démarche a d'ailleurs largement contribué à la culture de l'innovation au sein de l'entreprise, à travers des approches permettant d'éviter le recours aux intrants comme le glyphosate, ou sur l'entretien des clôtures à partir d'une détection précoce des incidents. Sur les aspects marketing et vente, la prestation est à la fois plus technique et stratégique.

Intérêt environnemental

A travers l'économie de la fonctionnalité, terme d'ailleurs pas forcément mis en avant dans la relation client, SOLEV recherche une performance globale intégrant réduction des intrants chimiques et des consommations d'eau, optimisation des déplacements des équipes (à travers de nouvelles techniques de télésurveillance), réduction des risques, avec des gains environnementaux significatifs à prestation équivalente.

“ Si j'avais un conseil à donner à un dirigeant : toujours se demander, avant de se lancer : est-ce le bon moment pour moi et pour mon entreprise ? Suis-je prêt à changer ma manière de communiquer, en interne comme en externe ? Suis-je prêt à revoir ma posture en tant que dirigeant ? ”



Quentin Lefauchaux, PDG des Jardins de SOLEV

En synthèse

Même si SOLEV reste en trajectoire, les transformations induites par l'économie de la fonctionnalité sont déjà profondes. Sans renoncer à son métier historique (essentiellement une approche esthétique et paysagère des espaces verts), SOLEV est aujourd'hui en mesure de proposer une offre adaptée intégrant des préoccupations fonctionnelles comme la maîtrise des coûts, la prévention des risques et la prise en compte de l'environnement.

Zoom sur l'accompagnement

Les jardins de SOLEV ont bénéficié d'un accompagnement collectif de 24 mois, avec 11 autres entreprises du Vaucluse, initiée par l'association interentreprises SAGACITE avec le soutien financier de l'ADEME. Cet accompagnement a été animé par la SCIC Immaterra, sur la base d'une méthodologie issue de la méthode ACMED, mettant en avant le concept de « raison d'être » et la recherche d'une efficacité du modèle économique. A la suite de cet accompagnement collectif, une démarche individuelle a été initiée, avec le soutien de l'ADEME et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Quentin Lefauchaux ayant depuis été nommé président de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage - délégation de Méditerranée, il s'efforce de diffuser au sein de cette association professionnelle les concepts de l'EF et de l'économie circulaire, notamment à travers un projet visant à limiter l'usage du plastique à usage unique dans la filière.

POUR EN SAVOIR PLUS

Sur le site internet de l'ADEME :
<https://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire/economie-fonctionnalite>

Le site du bénéficiaire :
www.solev-paca.com

Le site de l'ADEME en régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur :
www.paca.ademe.fr

CONTACTS

Quentin Lefauchaux
Tél : 06 26 07 45 94
quentin.lefauchaux@solev-paca.com

ADEME Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
Anne-Marie Fruteau De Laclos
anne-marie.fruteaudelaclos@ademe.fr



Crédit Photo : rutin55/GettyImages/iStockphoto

L'ADEME est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

